



-CERTIFICAT D'AFFICHAGE-

Je soussigné Gérard LIOT, maire d'Aussac-Vadalle, atteste avoir procédé à l'affichage de l'arrêté portant prise de possession d'immeuble sans maître (situé rue de la République, section E, parcelle 1024) à la mairie à compter du **16 février 2010** et ce pendant une durée de six mois jusqu'au **16 août 2010** inclus.

Aussac- Vadalle
Le 20 août 2010

Le Maire
Gérard LIOT

